

Les droits naturels selon Grotius

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb018_f0282

SourceBoite_018-8-chem | Théorie politique.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

"La loi naturelle est un décret de la droite
raison ... La loi de nature ne se confond
avec le choix que sont ces ~~les~~ la volonté humaine,
mais avec le choix modifié par un acte
humain. Ainsi la morale, telle qu'elle soit
naturelle, est le résultat de la volonté humaine;
mais une fois établie, la loi de nature
montre qu'il est mal pour moi de perdre ce qui
est bien en la volonté ... La loi de nature
est si immuable que à l'homme n'est pas le
changement :

ius ~~pro~~ bell, I, 2 sec. 10.